



Stages escalade

A Montmartin sur Mer.

Noël 2017/2018

Découverte et perfectionnement

Stages enfants à partir de 8 ans.

- **Semaine 1 : Du Mercredi 27 au vendredi 29 décembre.**
Stage 3 jours de 11h à 12h30. **Tous niveaux**
- **Semaine 2 : Du Mercredi 3 au vendredi 5 janvier**
Stage 3 jours de 11h à 12h30. **Tous niveaux**

Stages enfants de 5 à 7 ans.

- **Semaine 1 : Du Mercredi 27 au jeudi 28 décembre**
Stage 2 jours de 9h30 à 11h. **Tous niveaux**
- **Semaine 2 : Du Mercredi 3 au Jeudi 4 janvier.**
Stage 2 jours de 9h30 à 11h. **Tous niveaux**

Séance Baby Escalade (3 – 4 ans)

- **Séance Baby Escalade**
 - Vendredi 29 décembre de 10h à 11h.
 - Vendredi 5 janvier de 10h à 11h.Séance se déroulant avec l'aide des accompagnateurs des enfants.

Réservation obligatoire.

Pour tous renseignements ou réservation :

Nous contacter au 06.85.20.12.59 ou hvmanche@yahoo.fr.

Tarifs

- Stage 2 à 3 jours : 10 € par jour de stage.
- Séance Baby escalade : 12 €.

Feuille d'inscription au stage du.....au

Prénom : Nom :

Adresse

Ville : CP :

Date de Naissance :/...../..... Téléphone :

Mail :@.....

Autorisations parentales

Je soussigné(e) Mme, Mr, autorise ma fille, mon fils :
..... à participer au stage d'escalade qui se
déroulera au centre régional d'escalade de Montmartin sur Mer du...../.....
au...../...../20.....

Je soussigné,,

- Autorise toute intervention médicale jugée nécessaire à la santé de mon fils, ma fille.
- Certifie que mon fils, ma fille est couvert(e) par une assurance en Responsabilité Civile et Individuelle Accident pour la pratique des sports y compris l'escalade en salle et site naturel.
- Certifie qu'aucune contre-indication médicale n'a été formulée par son médecin, le docteur à son encontre pour la pratique de l'escalade.

Le/...../.....

Signature d'un parent

Règlement à l'ordre de l'association Horizon Vertical.

Pour tous renseignements ou réservation nous contacter au

06.85.20.12.59 ou www.horizon-vertical50.fr